



**SCÉNARIO CEINTURE VERTE**

Sources :  
 Données 2017, Ville de Saguenay  
 Limites cadastrales, Ville Saguenay 2018  
 Milieux humides, Caribou, 2012, MELCC, 2017  
 Service VTT/Quali, FCO2 2018  
 Secteur de motoneige, FCAG 2018

0 100 200 m

1 : 10 000

18-0181\_002\_CeintureVerte/Couchee\_inquiere\_191211

Novembre 2019



- Club de Golf Saguenay Arvida
- Manoir du Saguenay
- Bureaux administratifs
- Barrage Shipshaw
- Cours d'eau permanent
- Cours d'eau intermittent
- Sentier pédestre
- Ligne de transport d'énergie existante
- Clôture projetée
- Propriété de Rio Tinto
- Propriété de Ville de Saguenay

- Affectation**
- Zone industrielle exclusive
  - Zone industrielle enclavée
  - Ceinture verte - Zone récréative (secteur avec installations récréatives)
  - Ceinture verte - Zone verte
  - Secteur opérationnel - phase 1 (restauration ultérieure)

- Milieux naturels sensibles**
- Milieu humide

Commentaires :  
 1 - Valider la possibilité d'inclure les terrains de la ceinture verte pour faire concorder la zone tampon avec le PIIA et protéger le périmètre.  
 2 - Pour le Secteur opérationnel - phase 1, le comité propose d'évaluer la possibilité d'axer la vocation du site vers un statut de conservation, d'en faire une zone verte. Cette option constituerait un gain pour Rio Tinto et permettrait de limiter les activités éventuelles qui pourraient endommager le site.

Note : Les différentes couches représentées sur cette carte sont à titres indicatifs seulement. Elles n'ont aucune valeur légale.